



Toulouse, le 09 mai 2022

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FEDERATION NATIONALE D'ENTRAIDE PARACHUTISTE MILITAIRE

07 Avril 2022 - Bayonne

L'assemblée générale de la Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire s'est déroulée le Jeudi **07 Avril 2022** au 1^{er} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine de Bayonne.

L'accueil reçu au 1^{er} RPIMa, le nombre et la qualité des participants ont largement contribué au succès de cette assemblée générale.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par le président de la fédération. Ce procès-verbal contient cinq annexes.

- Annexe 1 : participants.
- Annexe 2 : présentation des comptes par le trésorier de l'Entraide.
- Annexe 3 : renouvellement du conseil d'administration et du bureau.
- Annexe 4 : rapport moral du président de la fédération.
- Annexe 5 : autres interventions

Le secrétaire général

Colonel (ER) Dany GOVIN


ORIGINAL SIGNE

Le président

Général (2S) Yves JACOPS

ORIGINAL SIGNE

Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire – Quartier général Niel
BP 45017– 31 032 TOULOUSE Cedex 5

 *et Fax : 05 62 57 34 72*

Email : courrier@entraideparachutiste.fr

Site : <http://www.entraideparachutiste.fr>

DESTINATAIRES

1. Autorités militaires et formations parachutistes d'active

- Monsieur le général de division commandant les forces spéciales terre.
- Monsieur le général commandant la 11^{ième} brigade parachutiste.
- Messieurs les chefs de corps des formations parachutistes de l'armée de Terre.
- Messieurs les commandants des groupements de soutien des bases de défense de Carcassonne, Pau, Toulouse, Montauban et Bordeaux.
- Messieurs les membres du conseil d'administration.

2. Associations et individuels au titre de membres de la fédération nationale d'entraide parachutiste

- Messieurs les présidents des amicales et associations parachutistes membres de la fédération.
- Messieurs les officiers généraux en 2^{ème} section et anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre.
- Messieurs les correspondants départementaux de l'Entraide parachutiste.
- Messieurs les invités individuels.

3. Associations sympathisantes et partenaires de la fédération nationale d'entraide parachutiste

- Monsieur le président de Terre Fraternité.
- Monsieur le président de l'ADO.
- Monsieur le président des "Ailes Brisées".
- Monsieur le représentant régional des « Ailes Brisées »
-

4. Autorités administratives

- Préfecture 31 (bureau des associations).
- Cabinet KPMG (commissaire aux comptes)
- Banques
 - NORTIA INVEST à l'attention de Monsieur Franck GURY
 - LBP à l'attention de Madame AZEMA

ANNEXE 1

PARTICIPATION

1. Autorités militaires

General d'armée BELLOT des MINIERES Inspecteur général des Armées.

Général de corps d'armée COLLET Inspecteur de l'Armée de terre.

Général SENETAIRE représentant le général de division commandant les FST.

Général DESMEULES commandant la 11^{ème} brigade parachutiste.

Colonel de MONICAULT, commandant le 1^{ier} RPIMa, le Commandant BEJMA, officier supérieur adjoint et le Major BORNERIE.

Colonel CHIGOT.

2. Formations TAP de l'Armée de terre

1^{ier} RPIMa ; 3^{ème} RPIMa ; 8^{ème} RPIMa ; 1^{ier} RCP ; 35^{ème} RAP ; 1^{ier} RHP ; 1^{ier} RTP ; 3^{ème} RMA ; 17^{ème} RGP ; ETAP ; CIRP ; CFIM ; EMDEF75 ; GSBdD Toulouse ; Gsbdd Pau, Aumonier 11BP ;

3. Intervenants

Sgt (er) Schuermans (ancien du 3^{ème} BCCP-Combats de That-khé-Prisonnier du viet-minh) Maj.(er) Flamen (ancien du 6^{ème} BPC-Combats de Tu-lê - Dien-bien-Phu) Maj.(er) Marie-Magdeleine (rescapé de Drakkar) Adc.(er) Duverneil (blessé), Bch (er) Ruffet (Blessé), Cch Denissof (blessé) Adc.(er) Saget (correspondant de l'entraide), Adj.(er) SimsekAdc.(er) Matonnier (Association Zebrattide).

4. Anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre, correspondants et sympathisants

Généraux : Valentin, Charpentier, Benito, de Courrèges, de Haynin de Bry, Roudeillac, Theodoly-Lannes, Leclere.

Autres, hors représentants des associations : Lafforgue, Hily , Mazingue. Blatt, Breton, Cabanne, Cardoit, Trigoin, Chevalier d'Almont, Craps, Delobel, Blanc, Radajewsky, Poiron, Rousseau, Ribeton, Vignaud, Raketamenga, Deuwel, Drean, Oabiton, Pampelone, Bachette, Kerbat, Monseau, Nicaud, Panatier, Diez, Lopez, Pennel, Lory, Nadji, Philippon, Sellier, Shwanke, Blanc, Truille, Turpin, Labadens, Watenne, Delben, Goepfert, Vuittney. Burger, Ferragu, Gardien, Ganteil, Neron, Thouze, Monseau, Nicaud, Panatier

5. St-Cyriens représentant la promotion Gal. CAILLAUX

Elèves Officiers d'Active : Perrot, Boulange, Lahennier

6. Associations

51 - Associations membre de l'Entraide parachutiste :

Associations et amicales	Représentées
Fédération Nationale des Associations Parachutistes	Général (2s) Lechevallier,
Union Nationale des Parachutistes	Général (2s) Caille
Amicale des anciens de la CPIMa ex-AEF	Commandant (er) Labadens
Amicale des anciens parachutistes du 2 ^{ier} RPIMa	Dubes
Amicale du « 8 » et du « 7 »	Général (2s) Réglat,
Amicale nationale des transmissions aéroportées	Adc (er) Jenvrin
Amicale du 3 ^{ème} RPIMa	Lieutenant (er) Loison
Association "A1-qui ose gagne"	Lieutenant-colonel Millot (2s)
Amicale anciens du 1 ^{er} RCP	Major (er) Level
Amicale des anciens du 17 ^{ème} RGP	Lieutenant-colonel Breton
Amicale du 13 ^{ème} RDP	Général (2s) Lebel

Amicale des parachutistes du Sud-Ouest	Major (er) Leray
Amicale des anciens du 9 ^{ième} RCP	Guere
Amicale des paras Drome-Ardèche	M. Denay
Amicale des anciens du 1 ^{er} RTP /BOMAP	Lieutenant-colonel (er) Pavio
Amicale des anciens du 6 ^{ième} RPIMa	De Carvalho
Amicale du 1 ^{er} choc-CNEC	Capitane(er) Michelini
Amicale nationale de l'ETAP	Capitaine (er) Carbillet
Amicale des anciens du grand 14	Colonel (er) Mazingue
Amicale du 35 ^{ième} RAP	Lieutenant-colonel Formosa
Association Bagheera /11 ^{ième} Choc	Commandant (er) Hennerick
Amicale du 13 ^{ième} RDP	Général (2s) Lebel
Association landaise des parachutistes brevetés militaires	Lieutenant-colonel (er) de Montaigne
Anciens parachutistes du territoire de Belfort	M. Beuchat
Amicale des Anciens Militaires du Camp d'IDRON	Adc (er) Descamps
Club des chefs paras au feu	Gal. (2s) Caille

7- Bureau de l'Entraide parachutiste

Généraux (2s) Jacops, Dary, Réglat
Colonels (er), Govin, Duhar,
Lieutenants-colonels (er): Vu tong, Jacques
Major (er) Perrin, Adjudant-chef (er) Wacrenier

ANNEXE 2

PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2021

L'Adjudant-chef (R) WACRENIER donne lecture des conclusions du rapport du commissaire aux comptes, le cabinet KPMG :

« Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association Entraide parachutiste pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28 février 2008, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels. »

Puis, il présente les résultats comptables de l'exercice 2021 (voir tableaux ci-dessous) après avoir précisé que le président de la fédération reviendra sur ces résultats et les commentera dans son rapport moral.

Compte de résultat 2020	
Contributions - dons exceptionnels	405 376 €
Bénévolat	5 200 €
ACTIF	410 576 €
Secours accordés	-229 452 €
Dép. diverses de fonctionnement	-16 682 €
Bénévolat	-5 200 €
Autres charges diverses	0 €
Amortissement matériels	0 €
PASSIF	-251 334 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	159 242 €
Revenus financiers	149 310 €
RESULTAT NET	308 552 €

Exercice budgétaire au 31/12/2021	PREVU	REALISE	ECART
Contributions - dons exceptionnels			
Bénévolat	290 000 €	314 035 €	24 035 €
ACTIF	60 000 €	149 310 €	89 310 €
Secours accordés	30 000 €	91 341 €	61 341 €
Dép. diverses de fonctionnement	380 000 €	554 686 €	174 686 €
Bénévolat	315 000 €	-229 452 €	85 548 €
Autres charges diverses	17 000 €	-16 382 €	618 €
Amortissement matériels	0 €	0 €	0 €
PASSIF	28 000 €	0 €	28 000 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 000 €	-20 000 €	0 €
Revenus financiers	380 000 €	-265 834 €	114 166 €
RESULTAT NET	0	288 852 €	288 852 €

Le résultat de l'exercice budgétaire est affecté au fond d'intervention,

L'assemblée générale a approuvé le rapport financier

ANNEXE 3

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus ou réélus pour 3 ans :

Général (2s) REGLAT	Administrateur
Colonel (er) DUHAR	Administrateur
Lcl. (er) JACQUES	Administrateur
Maj.(er) PERRIN	Administrateur
Capitaine Olivier	1 ^{ier} RPIMa
Lcl. Yann	CFST
Ltn Loic	ETAP
Cne Cedric	GSBDD Montauban
Major Eric	1 ^{ier} RHP
Adjudant-chef Alexandre *	8 ^{ième} RPIMa
Adjudant-chef Valery	EM/11BP
Adjudant-chef Hugo	GSBDD de Carcassonne
Adjudant-chef Yoann	GSBDD Toulouse
Adjudant-chef Nicolas	3 ^{ième} RMAT
Cch. Meddi	1 ^{ier} RCP

***A compter du 01/07 le poste sera pris en charge par l'Adc.William...**

Election au Bureau

- Sont élus ou réélus au bureau de l'Entraide :

Nom	Fonction
Gal. (2s) REGLAT	Vice-président / Administrateur
Colonel (er) DUHAR	Bureau / Administrateur
Lcl. (er) JACQUES	Bureau / Administrateur
Maj.(er) PERRIN	Bureau / Administrateur

Adhésion d'une nouvelle amicale :

- Amicale des anciens combattants des TAP et TDM 92- AACTATM92

ANNEXE 4

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2021

4.1-INTRODUCTION

Le 7 octobre 1950 au matin, le 3^oBCCP commandé par le capitaine CAZAUX renforcé d'une compagnie du 1^oBEP aux ordres du lieutenant LOTH est désigné pour sauter sur THAT-KHE. Ils sont 400, parachutes perçus sur le terrain de Bach-Mai, prêts à sauter afin d'appuyer les troupes chargées du recueil des rescapés des colonnes CHARTON et LEPAGE.

Le plafond est bas mais vers 16h00 une trouée se dessine et les sticks se tassent dans les JU 52. Au cours du saut, deux parachutistes du 3 se tuent, parachute en torche.

Le 8 octobre au matin, le bataillon CAZAUX reçoit comme mission d'occuper la cote 603, à l'ouest du col de LUNG PHAI jusqu'au 10 soir puis de se porter à hauteur du pont à 5 kilomètres au sud. Mais le pont n'existe plus ; les VIETS l'ont fait sauter.

Les VIETS ne cessent de harceler la RC4 et montent une embuscade à 10 kilomètres au sud de THAT-KHE. CAZAUX reçoit comme mission de faire sauter ce verrou. La compagnie LOTH tente d'effectuer une percée mais les pertes sont sévères. LOTH est blessé. En fin de journée du 8, CAZAUX reçoit l'ordre de quitter la route pour contourner l'obstacle par la ligne de crête. Le bataillon n'atteindra jamais NA-CHAM. le 3^oBCCP et la compagnie LOTH disparaissent. Ils sont à peine une quarantaine à rentrer.

Le 16 novembre, la commission de gestion de la caisse d'entraide du 3^oBCCP se réunit sous la présidence du chef de bataillon DECORSE. Celle-ci décide qu'une partie de la caisse sera expédiée aux enfants des tués et des disparus et aux blessés graves comme cadeau de Noël et du jour de l'an ; l'autre partie sera expédiée en France pour permettre de venir en aide aux familles des disparus et aussi en faveur des militaires nécessiteux.

L'Entraide parachutiste est donc née ce 16 novembre 1950.

Cette initiative fut ensuite prolongée et amplifiée par le Commandement supérieur des TAP qui créa officiellement l'Entraide parachutiste.

Elle limitait initialement son action à la visite des blessés évacués d'Indochine et aux enquêtes sociales sur les disparus. Très rapidement, elle fut sollicitée afin de faciliter la réinsertion des grands handicapés voire même leur reclassement dans la vie civile. Début 1951, *l'Entraide* fut rattachée au Service social des TAP et la direction en fut confiée au **Père JEGO**, aumônier général des parachutistes.

Depuis 1971, sept présidents se sont attachés, avec les membres du bureau, à poursuivre cette mission dont le général ROUDEILLAC, présent aujourd'hui. Si le général CAILLAUD, vice-président puis président pendant 10 ans de l'Entraide para n'est plus là, il est dignement représenté par trois jeunes Saint-Cyriens de la promotion général Caillaud que je remercie d'avoir fait le déplacement depuis la Lande bretonne.

En cette belle journée du 7 avril 2022, j'ai non seulement l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de la Fédération nationale de l'Entraide parachutiste pour l'année 2021 ici au 1^{er} RPIMa mais également de célébrer avec vous, avec certes deux années de retard, le 70^{ème} anniversaire de notre fédération. Je remercie le chef de corps, le colonel de MONICAULT qui nous fait l'amitié de nous recevoir dans son régiment dont il nous en parlera dans quelques instants.

Je voudrais remercier particulièrement le Sergent Robert SCHUERMANS, grand ancien du 3°BCCP, 94 ans qui est venu du Lot pour témoigner et le général Guy MENAGE qui a accepté d'être le président d'honneur de notre assemblée.

Je salue également le général LECHEVALLIER président de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes, le général CAILLE, président de l'UNP ainsi que le général VINCIGUERRA représentant le général MARTIN président des Ailes Brisées.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont tenu à être présents aujourd'hui. Certains viennent de loin. Je voudrais vous dire toute ma gratitude. Votre présence à cette journée particulière, malgré toutes les difficultés rencontrées, constitue une réelle satisfaction pour tous les membres du bureau qui ont beaucoup travaillé à la réussite de cette journée.

Je souhaite également avoir une pensée pour les absents retenus par la maladie ou l'éloignement. Ils ont été nombreux à nous faire part de leurs regrets. Enfin, je pense à tous nos camarades parachutistes engagés en opérations extérieures ou intérieures.

A l'issue de ce rapport moral, il sera procédé au renouvellement du conseil d'administration. Outre les habituels renouvellements, seront proposés à votre approbation, deux nouveaux membres du bureau, le lieutenant-colonel François JACQUES, ancien commandant en second du 1°RTP et le général de division (2s) Claude REGLAT que je ne prends pas la peine de vous présenter tant il est connu dans notre grande famille. Sachez simplement qu'il a accepté de prendre la relève en 2023.

La deuxième partie, comme je vous l'ai annoncé, sera consacrée à une table ronde.

4.2 – RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2021

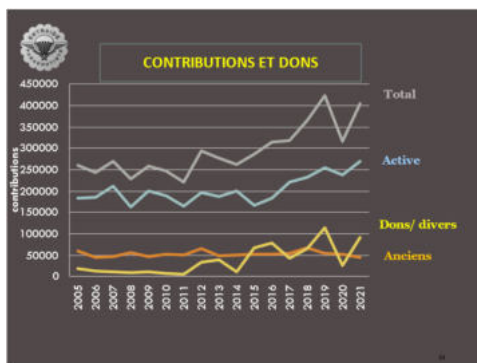
L'année 2021 s'est caractérisée par :

4.21 - Une augmentation des contributions de **39 000 €** de la part des régiments. Je tiens à leur adresser tous mes remerciements car ce sont eux qui font vivre l'entraide !

Une augmentation importante des dons et des événements spécifiques de **65 000 €**. A ce sujet, il convient de mentionner deux actions particulières :

Un legs de notre grand Ancien le capitaine CLEDIC de 16 335 actions BOLLORE. Une délégation de la FNEP est allée, le 21 avril, déposer une plaque sur sa tombe à HUELGOAT pour marquer notre reconnaissance

Les Journées nationales des blessés de l'armée de terre (JNBAT) sans compter l'action des épouses du 3°RPIMa.



4.22 - Une diminution des secours d'environ 30 000 €. Cette baisse est conjoncturelle et peut-être due à la pandémie qui a gelé beaucoup de contacts.

Elle concerne surtout les personnels d'active mais c'était l'inverse les années précédentes.

200 actions d'entraide ont été réalisées au cours de l'année 2021 dont une centaine en direction de nos veuves au moment de Noël

4.23 - Un rétablissement confortable de la trésorerie et de la réserve d'intervention que je vais maintenant brièvement évoquer. Les résultats que je vous présente sont ceux arrêtés au 31 décembre 2021.

Rappel : cette réserve a pour but :

Prioritairement d'être en mesure de faire face à des pertes massives, par exemple un accident aérien,

Ensuite, d'affecter les revenus des produits financiers aux secours.

La réserve d'intervention est répartie en placements sous forme d'obligations dans deux établissements financiers différents :

La BANQUE POSTALE

NORTIA INVEST/ FINANCIERE D'ORION

LA BANQUE POSTALE

Le compte-titre s'établit à 234000€ et présente une plus-value de 6862€.

Nous avons souscrit 56 parts d'une SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION pour 50 000 € avec, cette année une moins-value latente de près de 4000€, ce qui ne nous empêche pas de toucher des coupons, certes modestes.

Nous avons atteint le plafond de notre livret A à 77 000 € que nous conservons car c'est de l'argent immédiatement disponible.

Enfin notre compte courant s'élevait au 31 décembre 2021 à 418 000€. Pour ne pas conserver une telle somme sur notre CCP, nous avons souscrit au mois de janvier 2022 auprès de la Banque postale une obligation LBP EUROTARGET 80 pour 200 000€.

NORTIA INVEST/ LA FINANCIERE D'ORION

La FNEP possède trois obligations :

A - TEMPO FRANCE COUPONS

L'obligation TEMPO France COUPONS devrait nous rapporter un coupon de 3,20% par semestre, c'est-à-dire deux fois 16000 € que nous n'avons pas touché mais qui conserve un effet mémoire. Avant la guerre en Ukraine, nous avions bon espoir de les toucher mais je ne peux, pour l'instant vous en dire plus. Je vous rappelle cependant que notre capital est garanti.

B - EUROCORPORATE PERSPECTIVE

Deuxième obligation, EUROCORPORATE PERSPECTIVE. Cette obligation a des caractéristiques semblables à la précédente. Elle nous a rapporté un coupon de 3,5%, c'est-à-dire 14 000€. Nous observons une moins-value de 3800€ mais avec un capital garanti.

C- TOTALENERGIES

Enfin dernier placement chez FINORION, une obligation fondée sur l'action TOTAL. Son rendement est de 5,60% par an. Nous n'avons pas touché notre coupon en 2021 mais là aussi, je vous rappelle l'effet mémoire avec capital garanti.

Tableau de valeur et de répartition au 31/12/2021

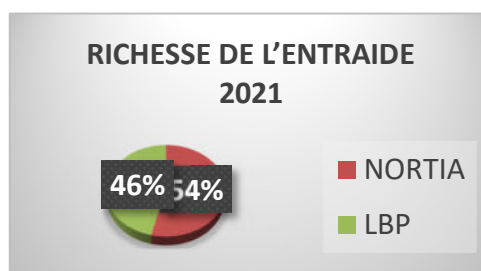
SOCIETE GESTION	DE	MONTANT	OBSERVATIONS
LA BANQUE POSTALE		CCP : 418 000 € Compte titre : 234 000 € Livret A : 77 000€ SCPI LA POSTE ACTIPIERRE EUROPE : 50 400 €	CCP dont le plancher a été fixé à 100 000 €, indispensable au fonctionnement quotidien de l'Entraide ; Compte-titre de capitalisation obligataire. Il dispose d'une plus-value latente de 6862 €. Rapport faible (0,75%) mais disponible sans délai. Placement dont le taux de distribution prévu est d'environ 4% en 2020.
FINANCIERE D'ORION (Société de gestion de patrimoine)		500.000 €	TEMPO France COUPON Rendement de principe de 3,20% par semestre (32.000 € par an) N'a pas été versé en 2021 mais effet mémoire
		400 000 €	EUROCORPORATE PERSPECTIVE Rendement de 3,5% par an minimum : 14.000 € perçus en janvier 2021
		100 000€	TOTAL RENDEMENT DAILY Rendement : 5,60% par an coupon de 5.400 € non perçu en 2021

RICHESSSE DE L'ENTRAIDE EN 2021		
NORTIA/FINORION	1 010800	54%
LA BANQUE POSTALE	875 101	46%
TOTAL	1 885901	100%

La richesse de l'Entraide au 31 décembre 2021 s'élevait donc à 1 885 901€, c'est-à-dire 175 852€ de plus que l'année dernière.

Ce montant a cependant un côté artificiel car il évolue avec les plus ou moins-values de notre réserve d'intervention.

Vous noterez également que nous avons rééquilibré nos placements entre nos deux gestionnaires Nortia Invest et La Banque Postale.



Soyez sûrs que nous restons très vigilants sur les évolutions des marchés financiers et que nous ne jouons pas l'argent des parachutistes avec des placements inconsidérés. Le capital est garanti et les coupons sont régulièrement versés.

4.24- Enfin dernier point que je voudrais évoquer, le budget 2022.

Budget prévisionnel 2022			
Recettes		Dépenses	
Contributions TAP	240.000 €	Secours TAP	220.000 €
Contributions Anciens	50.000 €	Secours Anciens, famille, veuves	115.000 €
Produits financiers	30.000 €	Charges et fonctionnement	17.000 €
Dons et Ops Spéciales	60.000 €	Convention ADO	20.000 €
		70°anniversaire	8 000 €
TOTAL	380.000 €	TOTAL	380.000 €

Le budget prévisionnel qui est présenté est identique au budget 2021. Il prend en compte un niveau des contributions au moins identique à celui de l'année dernière ainsi que les revenus des produits financiers déjà acquis. Quant au produit des dons et opérations spéciales, il devrait atteindre au moins le niveau proposé.

Je tiens en particulier à saluer le beau geste de la promotion général CAILLAUD qui, ayant gagné le concours de chant « La France a un admirable talent » a choisi de reverser l'ensemble de ses gains pour les blessés de l'armée de terre dont une partie à l'Entraide parachutiste.

Nous avons également ajouté une ligne spécifique pour le 70°anniversaire de la FNEP de 8 000€.

Les charges de fonctionnement de notre budget sont de 17 000 € dont 9000 € sont consacrés aux charges, financières en particulier, et 8000 € au fonctionnement courant. Nous limitons donc les charges de fonctionnement à 4,5% de notre budget.

L'assemblée générale a approuvé le rapport moral et le budget prévisionnel 2022

Conclusion du rapport moral

En conclusion, on peut considérer que notre Fédération se porte bien. Ses finances sont saines dans un environnement difficile, ses actions reconnues et variées grâce à l'action de tous et les défis ne manquent pas.

4.3- RGPD

Pour se conformer à la réglementation, une présentation du règlement général sur la protection des données (RGPD) a été faite par le lieutenant-colonel JACQUES. Elle avait pour objet de montrer comment la FNEP a adapté le processus du RGPD à ses activités.

Un certain nombre de mesures ont été prises au niveau du bureau de la FNEP ;

Pour les demandeurs (chefs de corps, présidents d'amicales, correspondants départementaux), l'actuelle demande de secours sera complétée par un onglet particulier relatif à la politique de confidentialité en cours à la FNEP.

4.4 – TABLE RONDE

Dans le cadre du 70° anniversaire de l'Entraide parachutiste, une table ronde a été organisée pour évoquer à la fois les origines de l'Entraide parachutiste et les actions qu'elle a conduites depuis sa création, à travers sept témoignages qui ont été particulièrement appréciés.

- Le SGT SCHUERMANS Robert, ancien du 3^oBCCP a raconté les combats de THAT KHE. Il nous a aussi raconté quelques anecdotes croustillantes sur la vie d'un soldat en Indochine, mais aussi le calvaire de sa période de captivité.
- Le MAJOR FLAMEN Pierre a évoqué la bataille de DIEN BIEN PHU à laquelle il a participé par deux fois.
- Le Major MARIE MADELEINE Omer, gravement blessé lors de l'attentat du DRAKKAR, a évoqué les circonstances de l'attentat, son long parcours pour recouvrer son autonomie et l'aide reçue à cette époque par l'Entraide para.
- Le brigadier-chef ROUFFET, blessé en Afghanistan, a insisté sur la réhabilitation par le sport et le rôle joué par l'Entraide parachutiste, en complément des actions institutionnelles. Il a aussi évoqué sa participation aux Invictus Games en 2018 et en 2022.
- Le caporal DENISOFF, blessé au Kosovo nous a témoigné de son parcours de blessé jusqu'à son choix de l'amputation de sa jambe. Il a évoqué aussi les différentes aides apportées par la FNEP.
- L'adjudant-chef SAGET, correspondant de la FNEP pour les Pyrénées atlantiques, a évoqué le rôle du correspondant départemental, relai indispensable entre nos camarades dans la difficulté et le bureau de la FNEP.
- L'adjudant-chef MATONNIER, créateur de l'Association ZEBRATTITUDE a évoqué les compétitions HANDIFLY auxquelles il participe avec HAYRI SIMSEK, lui-même blessé en Bosnie. Tous les deux ont parlé avec passion de la possibilité pour des handicapés de sauter, à nouveau, en parachute et de participer à des compétitions de niveau national et mondial. Cette association est soutenue par l'Entraide parachutiste.

Un montage vidéo, résumant la teneur de cette table ronde, sera disponible sur le site de l'Entraide parachutiste.

ANNEXE 5

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

5.1 Général d'armée BELLOT DES MINIERES, inspecteur général des armées/ terre

Dans son allocution, le général des MINIERES a brossé un tableau des enjeux qui concernent nos armées en mettant, bien sûr, l'accent sur les moyens consentis à nos armées, qui doivent être adaptés aux missions qui leur sont confiées mais également sur la nécessaire résilience que doit avoir notre pays pour résister à un envahisseur éventuel. L'exemple ukrainien est là pour nous le rappeler

5.2 Général SENETAIRE, adjoint au commandant des forces spéciales terre

Après avoir brièvement évoqué l'organisation et les missions des forces spéciales terre (FST), le COMFST adjoint a rappelé que les FST étaient engagées sans interruption dans les missions SABRE et TAKUBA au Sahel ainsi qu'au Moyen Orient depuis 10 ans.

Il a insisté sur les évolutions en cours, en particulier dans l'esprit du concept d'emploi « *gagner la guerre avant la guerre* » pour agir dans ce qu'on appelle les zones grises. Toutes ces évolutions n'empêchent pas que l'homme reste au cœur du système FST, en particulier en privilégiant les petites équipes, autonomes et soudées, garantes de la confiance des autorités militaires et politiques.

Il a enfin indiqué que le COS fêtera ses 30 ans d'existence cet été au travers d'un certain nombre de manifestations, en particulier au moment du 14 juillet.

5.3 Général DESMEULES, commandant la 11^e brigade parachutiste

Le général COMBP a évoqué la situation de la 11^e BP, actuellement déployée sur de nombreux théâtres d'opération, en particulier en Afrique sub-saharienne, en Irak et au Liban.

Il a également insisté sur la façon dont la Brigade décline, à son niveau, les nouveaux concepts d'emploi de l'armée de terre et des armées « *gagner la guerre avant la guerre* » en insistant sur l'imagination qui saura utiliser des moyens non conventionnels comme la déception. Des expérimentations sont d'ailleurs en cours dans certains régiments.

5.4 Général MENAGE, président d'honneur de l'assemblée générale

Bien qu'absent à l'assemblée générale pour des raisons de santé qui se sont déclarées inopinément, le général MENAGE est resté notre président d'honneur. Son message a été lu à tous les participants.

« Pressenti pour présider cette journée de l'Entraide para au 1^e RPIMa, un peu ma « Maison » puisqu'il maintient les traditions de ce qu'était la 1^e DBPCC, lieu où j'ai débuté ma carrière à Vannes en 1951.

J'ai accepté par devoir ayant bien compris que je commençais à être un Ancien Vieux mais également avec plaisir et fierté.

Ce choix est pour moi un honneur renouvelé ayant déjà eu la joie d'avoir présidé cette belle assemblée en 2012 à l'ETAP. Merci mon général JACOBS.

Se retrouver au milieu de vous tous, la grande famille Para c'est être dans une grande fraternité, dans une solidarité entière qui ne s'est jamais démentie.

Solidarité que ce soit dans l'aide matérielle ou morale, tout aussi importante envers ceux et celles qui sont ou ont été abimés, meurtris dans leur vie de soldat et ceci sans oublier leur famille.

Le memento de la FNEP définit cet esprit de solidarité para : « c'est l'expression institutionnalisée et concrète d'une solidarité qui unit tous les parachutistes de l'armée de terre, sans tenir compte des différentes générations, d'Armes ou de grade. »

Tout est dit et prouvé par cette action qui se conduit depuis 1950, grâce à son créateur le général DECORSE qui commandait le 3^e BCCP à HANOÏ.

A vous tous, Anciens et Jeunes, soyez heureux et fiers de cette vie de para, continuez à servir et à donner dans l'esprit d'équipe, de camaraderie, de fidélité dans l'amitié.

Pour ma part ayant parcouru cette longue piste, dure parfois mais toujours belle, ces sentiments n'ont jamais été absents ou démentis parmi tous ceux que j'ai connus, tout au long de mes trente-neuf années de soldat.

Je vous salue tous, que l'Entraide para continue à vivre et aider pleinement. Merci de ce moment privilégié que vous venez de m'offrir. »

5.5 Ordre du jour du général JACOPS, président de la FNEP prononcé sur la place d'armes le 7 avril 2022,

« Le 7 octobre 1950, le 3^oBCCP commandé par le capitaine CAZAUX renforcé d'une compagnie du 1^oBEP aux ordres du lieutenant LOTH est désigné pour sauter sur THAT-KHE.

Le 8 octobre, après des combats acharnés, le 3^oBCCP et la compagnie LOTH disparaissent. Ils sont à peine une quarantaine à rentrer.

Le 16 novembre, à la dissolution du 3^oBCCP, le chef de corps, le Chef d'escadron DECORSE répartit les bénéfiques de la caisse de solidarité régimentaire entre les blessés et les familles des disparus. L'Entraide parachutiste est née ce 16 novembre 1950.

Les quatre années qui suivront verront se produire de nombreuses autres opérations, saut à Tu-Lé du 6^oBPC, opération HIRONDELLE sur LANG SON et puis DIEN BIEN PHU. Pour la seule bataille de DIEN BIEN PHU, on comptera 3000 morts au combat et 5000 blessés.

Puis ce fut l'Algérie avec la bataille de SOUK ARHAS, les opérations extérieures avec le Tchad, le Liban où 58 parachutistes trouvèrent la mort dans l'attentat du DRAKKAR, les Balkans, l'Afghanistan avec l'embuscade d'UZBIN et les pertes en KAPISSA, le Mali enfin où, à nouveau, les paras payèrent le prix de leur devoir.

Sur tous ces théâtres, aux quatre coins du monde, les parachutistes ont écrit leur légende, le plus souvent avec leur sang. C'est dans cette tourmente que s'est forgé l'esprit para dont l'Entraide est aujourd'hui le concentré chimiquement pur.

Nous sommes là, aujourd'hui, pour rendre hommage à nos Anciens et se conformer à la devise du général DECORSE, créateur de notre fédération :

« L'Entraide est la conscience et la mémoire des parachutistes »

C'est à ce double devoir que nous avons répondu aujourd'hui. »
